

Comment déclarer votre sinistre ?

Si vous avez souscrit à une **garantie (dommage jante et/ou pneu)** et que vous constatez un dommage irréparable :

1. Passer commande d'un nouveau pneu ou d'une nouvelle jante sur www.allopneus.com en remplacement du produit endommagé.
2. Faire procéder au montage de votre (vos) nouveau(x) pneu(s)/jante(s)
3. Effectuez votre déclaration en ligne sur le site Assureclair : <http://sinistre.assureclair.fr>

Renseignez votre numéro de contrat qui débute par « ALP », votre nom et votre prénom, et laissez-vous guider. Le numéro de contrat vous a été envoyé par Email à la suite de votre commande sur [Allopneus](http://Allopneus.com).

Pièces à fournir :

- La facture originale d'achat du pneumatique ou de la jante endommagé(e). Vous pouvez trouver une copie de cette facture dans votre espace personnel Allopneus.
- La facture originale de montage du pneumatique ou de la jante endommagé(e) avec le kilométrage et l'immatriculation du véhicule.
- Une déclaration écrite du centre de montage ou d'un professionnel attestant du caractère irréparable du pneumatique ou de la jante endommagée.
- La facture originale Allopneus du pneumatique ou de la jante de remplacement.
- La facture originale du montage du pneumatique ou de la jante de remplacement avec le kilométrage et l'immatriculation du véhicule.
- En cas de vandalisme, le récépissé du dépôt de plainte ainsi qu'une attestation stipulant la non prise en charge du vandalisme par votre assureur automobile.

Note : tous ces documents doivent de préférence être transmis en ligne lors de votre déclaration sur <http://sinistre.assureclair.fr> (étape 2). Cependant, si certains documents sont manquants lors de la déclaration, vous pourrez ultérieurement compléter votre dossier en ligne.

En complément des documents à communiquer, Assureclair pourra demander, selon les circonstances du Sinistre, toute pièce supplémentaire pour apprécier le bien-fondé de la demande d'indemnisation.

Pour toutes questions relatives à votre garantie, vous pouvez contacter l'équipe dédiée par téléphone au 0811 140 126 (*service 0.06 € / min + prix appel*) ou par mail sur contact@assureclair.fr